



« On ne veut pas héberger » ? RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS PAPIERS !

Le 17 octobre¹, une délégation de Jamais sans toit a remis à Julien Perroudon, sous-préfet, une liste des 197 enfants et des 81 familles à la rue connues de JST sur la Métropole de Lyon.

M. Perroudon a reconnu que le fait qu'il y ait des enfants à la rue est un problème, tout en affirmant que l'on n'avait jamais autant hébergé et que pourtant, on a toujours autant de personnes à la rue. Et de conclure : « *les personnes en situation irrégulière doivent quitter le territoire ; on ne veut pas les héberger, on veut que les personnes partent* ».

Perroudon porte-voix de Macron

Le 15 septembre, E. Macron déclarait : « *Nous avons dépensé 2 milliards d'euros sur les politiques d'hébergement d'urgence. Plus des trois quarts étaient en fait pour accueillir des personnes qui étaient en attente d'instruction de la procédure ou en situation irrégulière (...) ce n'est pas une politique tenable* ».

Et il précise : « *nous avons un système d'aides monétaires, sociales, médicales beaucoup plus généreuses que tous les voisins* » ...

Stabilisation du nombre de places d'hébergement...

Face à la mobilisation à l'échelle nationale, le gouvernement annonce le maintien de 197 000 places d'hébergement d'urgence en 2023. Le préfet du Rhône indique que pour le moment, « *la fermeture de 430 places n'est pas programmée dans les*

« Six années sans papiers : sans permis de travail, rien n'est possible. Pas de travail, pas d'appartement... Rien du tout ». Aida

mois à venir ». Le gouvernement maintient la « priorité » de son « *plan le logement d'abord* ». Or, la lecture de ce plan montre que seuls les étrangers ayant le statut de « réfugiés » seront concernés.

... et nouvelle loi relative à l'immigration

Car en « même temps », le 26 octobre, E. Macron s'engage à expulser davantage. Son nouveau projet de loi doit, sous couvert de « simplification », veut durcir encore les procédures, renforcer le « tri » entre « *les hommes et les femmes qui le méritent* » et celles et ceux que le gouvernement qualifie d'indésirables.

Ni acceptable, ni discutable !

→ Pas « tenable » ?

✓ Lilit est arrivée en France en 2015, trois enfants, traductrice, prof d'anglais. Son mari, artisan dans le bâtiment. Ils veulent travailler. Mais la préfecture délivre une OQTF. Elle est annulée au tribunal, mais ils n'obtiennent qu'une autorisation de séjour de trois mois sans autorisation de travail...

→ Pas « tenable » ?

✓ Zulma et Enis arrivés en France en 2012 ont fui les violences dues aux actions anti-corruption menées par Enis. Ils travaillent (au black, bien sûr), payent leur loyer, s'engagent politiquement, bénévolement, partent en vacances. Parfaitement intégrés ; leurs enfants (17 et 11 ans) suivent leur scolarité avec succès. Tous souhaitent vivre ici sereinement. Et pourtant, refus de l'asile, rejet des demandes de titre de séjour, OQTF... alors que leurs enfants, arrivés avant leurs 13 ans, seront régularisés... Pourquoi cet acharnement ?

Ce qui n'est pas « tenable », c'est :

- la politique migratoire qui crée des « sans papiers »
- le renforcement annoncé de la chasse aux personnes qui veulent pouvoir travailler et vivre en autonomie, la chasse aux sans-papiers...
- cette politique qui traite les migrants sans papiers qui fuient la guerre et la misère comme des criminels
- cette politique de division qui cherche à détourner l'attention pour faciliter l'adoption de nouvelles contre les droits de travailleurs et des jeunes !

**UN TOIT, UNE ECOLE, DES PAPIERS, UN EMPLOI POUR TOUS !
RETRAIT DU PROJET DE LOI MACRON SUR L'IMMIGRATION !**

¹ Rassemblement devant la préfecture avec le soutien de : RESF, Soutiens migrants Croix Rousse, CSP69, Intersquat69, LDH, FCPE, CGT, FSU, CNT, NPA, Ensemble !